

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1

MASTER

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 septembre 2007 relatif à l'habilitation de l'Université Toulouse 1 à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme CELINE LEFEVRE, née le 7 août 1973 à REIMS (051), en vue de son inscription au master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION, Mention TRAVAIL, EMPLOI, FORMATION**, spécialité **INGÉNIERIE DE LA FORMATION ET DES SYSTÈMES D'EMPLOI**

mention bien

est délivré à **Mme CELINE LEFEVRE**

au titre de l'année universitaire 2009-2010

et confère le **grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

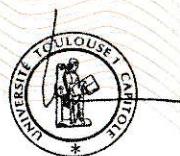
Fait à Toulouse, le 17 janvier 2011

Le titulaire

Le Président

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*

N° TOUL1 8011392



Bruno SIRE

Olivier DUGRIP

/2011200906074